

# ABCG SASU



## Attestation de parution sur echodumardi.com

**Date de téléchargement de justificatif : 02 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 15 juin 2023 sous réserves d'incidents**

Suivant acte SSP du 25/05/2023 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à associé unique (SASU) dénommée :

**DENOMINATION : ABCG**

**Capital social : 10000 euros.**

**Siège social : 419 allée de Bellecour - ZA Bellecour II 84200 CARPENTRAS**

**Objet : acquérir, détenir, gérer toutes participations dans toutes sociétés de quelque nature ou quelque forme que ce soit,**

gérer, acheter vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes, réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés,

l'activité de société dite « holding » animatrice de groupe,

l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment en matière de gestion de marketing et d'action commerciale.

**Président : M.christophe SUAU demeurant 199 A impasse du Ventoux, chemin Vieux d'Orange 84830**



Ecrit par Echo du Mardi le 15 juin 2023

## SERIGNAN DU COMTAT

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément de toutes cessions d'actions par décision collective extraordinaire à l'exception de la cession d'actions par l'associé unique.

**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée de la société** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Avignon